



LA COMMUNE DE PALISEUL

Recrute et constitue une réserve de recrutement de
technicien de surface (H/F)

Conditions

- 1° Être ressortissant, ou non, de l'Union Européenne. Pour les non ressortissants, être titulaire d'un permis de travail.
 - 2° jouir des droits civils et politiques;
 - 3° être de conduite irréprochable ;
 - 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
 - 5° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
 - 6° être âgé de 18 ans au moins
 - 7° être en possession d'un C.E.S.I.
 - 8° réussir un examen de recrutement, qui se compose de la manière suivante :
 - La première épreuve est destinée à évaluer les motivations, les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement. Elle se présente sous la forme d'un examen écrit
 - La seconde épreuve se présente sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres de la commission de sélection
- Pour réussir, chaque épreuve étant éliminatoire, les candidat(e)s doivent obtenir 50% dans chacune des épreuves et 60% au total.
- 9° Le candidat devra être porteur du passeport APE à l'entrée en fonction
- Vacances à prendre obligatoirement pendant les congés scolaires, conformément au règlement de travail.
 - Traitement : échelle de traitement D2. A l'entrée = 26.589,84 € brut annuel indexé pour un temps plein

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste ou déposé contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre, Grand-Place 1 à 6850 Paliseul pour le 07/08/2020 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- **un curriculum vitae détaillé**
- **un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois**
- **une copie du diplôme**

NB Les candidatures qui ne répondraient pas aux conditions, notamment ne ce qui concerne le niveau d'études exigé, seront automatiquement écartées.

La Directrice générale,
(s) E. HEGYI

Le Bourgmestre,
(s) F. ARNOULD